

Ecole Maternelle de Vulaines sur Seine
5 rue du Parc
77870 Vulaines su Seine

Procès-verbal du Conseil d'école
Année scolaire 2021/2022

Tél 01.60.71.62.73	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Élémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 09 / 06 / 2022 De 18H11 à 19H26
Courriel Ce.0771831X@ac-creteil.fr			

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	● Mme JOUET, Enseignante ● Mme MAGREULT, Enseignante	● Mme LAMY, Enseignante ● M. FERRY, Directeur
Membres du RASED	●	●
IEN ou son représentant	●	●
DDEN	●	●
Parents élus	● Mme COSTE, Titulaire ● Mme ANGOT, Suppléante	● Mme HERAULT, Titulaire ● Mme CAPDEPONT, Suppléante
Le maire ou son représentant	● M. GILLES CALTEAU, Adjoint délégué aux Affaires scolaires, à l'accessibilité et au handicap	
Conseiller municipal	●	
Autres membres invités	●	
Absent(es)	Absent(es) excusé(es)	
	● Mme BEAULATON, IEN ● Mme KHIARI, Enseignante ● Mme HECKMANN, RPE	● M. CHADAILLAT, Maire ● Mme RINGENBACH, Enseignante ● Mme MONTIS, RPE

Président(e) de séance : M. FERRY	Secrétaire de séance : Mme JOUET
--------------------------------------	-------------------------------------

ORDRE DU JOUR
du 2^{ème} conseil d'école

1. Retour sur le dernier exercice de mise en sûreté
2. Coopérative scolaire
3. Vie de l'école
4. Présentation du Projet d'école 2022/2025
5. Rentrée 2022/2023
6. Constitution de la prochaine commission électorale
7. Suivi des demandes des RPE lors des précédents conseils

1. Retour sur le dernier exercice de mise en sûreté

Le 24 mai, un deuxième exercice d'évacuation Incendie était prévu dans la matinée, en prévenant les enseignants mais sans prévenir les enfants.

Malheureusement, l'exercice n'a pu avoir lieu puisque les boutons d'alarme ne fonctionnaient plus.

M. RUBIO, ACO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité) a fait remonter l'information à la municipalité et la direction de l'école a demandé une vérification poussée du système d'alerte incendie.

Une vérification a été planifiée dès l'après-midi pour que le système soit en état de marche dans les jours suivants.

Depuis le système a été re-testé par les Services Techniques de la commune et fonctionne.

En revanche l'ACO de la commune étant en arrêt, un exercice d'évacuation n'a pu avoir lieu et sera organisé dès son retour.

2. Coopérative scolaire (trésorière : Mme JOUET)

Au 30 mai 2022, le compte de la coopérative scolaire présentait un solde positif s'élevant à 3134,46 euros.

Depuis le dernier conseil d'école, 976,75 euros ont été dépensés :

14,25 euros pour un album de littérature de jeunesse.

110,60 euros pour des ingrédients utilisés lors des ateliers cuisine.

480 euros pour l'intervention de Mme Patricia GIANNINI, Plasticienne.

332 euros pour une sortie au cinéma de Fontainebleau.

39.90 pour la pharmacie de l'école.

Les dépenses à venir sont :

450 euros pour faire venir le groupe musical « Le bal de coquins » pour l'organisation d'un bal.

Les achats de fruits et légumes lors de la sortie cueillette au Jardin de Noisy.

L'achat de matériel pour offrir un « pack – trousse de CP » aux élèves de grandes sections qui quittent l'école.

Suite à l'opération « dessin d'école », l'APEEV a récolté 320 euros et effectuera un virement de 350 euros sur le compte de la coopérative scolaire. Nous les en remercions.

Le compte en banque sera soldé au 31 août 2022.

3. Vie de l'école

- Le 24 mars, l'école a participé à La Grande Lessive de printemps, dont le thème était cette fois-ci « Ombre(s) portée(s) ».

A cette occasion, Mme Patricia GIANNINI, plasticienne, est de nouveau intervenue auprès des élèves afin de partager ses techniques artistiques.

Merci à la municipalité de nous avoir à nouveau laissé afficher les créations des enfants dans le parc.

- Le 11 avril, dans le cadre du Festival de cinéma jeune public "L'enfant et le 7ème art", les élèves des 4 classes sont allés au CinéParadis de Fontainebleau afin d'assister à la projection de "Jardins enchantés", un programme de 6 courts-métrages de divers pays.

La séance était financée par la coopérative scolaire.

Merci aux parents accompagnateurs ainsi qu'à la municipalité qui a financé le transport en car.

- Le 19 avril, les élèves de la section ULIS du collège Arnaud BELTRAME de Vulaines sur Seine sont venus, accompagnés de leur enseignante référente Mme Françoise PY, afin d'offrir des lectures aux élèves de Moyenne et Grande Section. Les livres, qui avaient été confiés en amont par l'équipe de la maternelle pour que les collégiens puissent s'entraîner, traitaient de jardinage et de végétation, en lien avec les plantations effectuées au printemps ainsi qu'avec la sortie prévue au Jardin de Noisy.

- Le 21 avril en début d'après-midi, les élèves de Grande Section sont partis, accompagnés de Mmes JOUET et MAGREAU ainsi que Mme COURTIER (ATSEM), afin de rendre visite aux élèves de CP à l'occasion du 100^{ème} jour d'école. Ce fût l'occasion de rencontrer les enseignants du cycle 2 et découvrir les locaux de l'école élémentaire.

-Au troisième trimestre, Mme Monique BURETTE de la bibliothèque de Vulaines sur Seine a poursuivi ses interventions de lecture et de prêt de livre auprès des élèves de Moyenne et Grande section.

- Ces dernières semaines, les enfants ont semé des graines en pots. Certains semis ont pu être replantés dans notre carré potager ainsi que des pieds que nous avons achetés dans le commerce.

Des groupes d'enfants vont les arroser à tour de rôle.

Tomates, Haricots, radis, fraises et melons, ainsi que courgettes, butternuts et courgettes spaghetti devraient bientôt apparaître.

A venir :

- Le 14 juin, les élèves des 4 classes partiront au Jardin de Noisy, à Ville St Jacques, où ils pourront, dans la continuité du projet d'école et de la connaissance du patrimoine, découvrir et cueillir des légumes et fruits locaux et de saison.

La récolte sera payée par la coopérative scolaire et les cars sont financés par la municipalité, que nous remercions.

A la suite de cette sortie, les enfants pourront pique-niquer dans le parc d'Erceville.

- Le 17 juin, les parents d'élèves seront invités à venir à l'école pour profiter d'une exposition de travaux d'enfants, de 17h à 19h.

Au cours de cette exposition, les enfants présenteront à 18h une partie de ce qu'ils ont appris en chorale au cours de l'année.

- Les 23 et 30 juin, les élèves de Grande Section iront de nouveau à la rencontre des CP. Le 23, les CP viendront à l'école présenter une chorale et offrir des lectures aux élèves de Grande Section. Le 30, les élèves de Grande sections retourneront à l'école élémentaire afin d'y retrouver les CP et leur poser des questions.

- L'équipe enseignante a prévu la venue du groupe musicale *Le Bal de Coquins* pour le mardi 28 juin au matin.

Le groupe présentera une série des chansons à danser de type bal/folk.

Cette animation sera financée par la coopérative scolaire.

- Madame JOUET a poursuivi ses ateliers « *jeux mathématiques* » et remercie les parents qui ont pu se rendre disponibles pour jouer avec les élèves.

- L'équipe rappelle que les carnets de suivis, qui doivent être signés, seront à rapporter à l'école avant la fin de l'année scolaire, même ceux des Grandes Sections.

-Concernant la vie de l'école, les représentants de parents souhaiteraient être prévenus lorsqu'il n'y a pas de chauffage à l'école ou que la température y est excessive en cas de très beau temps afin d'habiller les enfants en conséquence. L'idée est parfaitement envisageable, cependant, il faut savoir que lorsque le chauffage dysfonctionne, si un message est envoyé lorsque les enseignants s'en rendent compte, il sera déjà trop tard.

Concernant les grosses chaleurs, seule la classe de Mme JOUET peut être soumise à un ensoleillement conséquent, mais les 3 fenêtres pouvant s'ouvrir, rien d'insurmontable n'a pour l'instant été vécu.

Nous n'hésitons pas à mettre les enfants en maillot si nécessaire.

Concernant le parc, lors d'après-midi fortement ensoleillés, nous ne sortons pas les enfants au parc et favorisons même les activités calmes sous le préau.

4. Présentation du Projet d'école 2022/2025

Après avoir été prolongé d'une année en raison de la crise sanitaire, le projet d'école 2018/2022 prend fin et un nouveau projet d'école a été proposé pour validation à Mme l'Inspectrice.

Selon les recommandations, il fonctionne sur 3 orientations (langage, mathématiques et sport) et se base en partie sur les besoins qui ont pu être ciblés par les évaluations nationales d'entrée au CP.

Orientation 1 : Mobiliser le langage

Objectifs opérationnels	Intitulé de l'action
Améliorer le pourcentage de réussite aux évaluations nationales concernant la conscience phonologique en jouant avec les syllabes	Créer des comptines et chansons et les mettre en rythme/musique dans le cadre de la chorale et/ou de rencontres inter-circo.

Améliorer la reconnaissance des lettres en enrichissant le lexique	Créer des Abécédaires remplis en fonction des projets rencontrés tout au long de l'année (à décliner en imagier, Dico des mots...)
Réinvestir les démarches et outils pour produire des écrits (texte à trous, dictée à l'adulte...)	Créer 3 courts écrits annuels (texte à trous, écriture autonome, dictée à l'adulte).

Orientation 2 : Mathématiques

Objectifs opérationnels	Intitulé de l'action
Consolider ses acquis autour du nombre par des actions de tutorat	Instaurer un tutorat interclasses autour de jeux de société réinvestissant les nombres (jeu de dé, de nombres, de pistes, de cartes...).
	Fabriquer au moins un jeu de société classique par an selon les thématiques abordées.
Améliorer les compétences en résolution de problèmes	Représenter un énoncé de problème, en passant de la manipulation à l'abstraction.

Orientation 3 : Agir, s'exprimer et comprendre à travers l'activité physique

Objectifs opérationnels	Intitulé de l'action
Etablir une cohérence et de la progressivité sur le cycle d'activités physiques	Elaborer une programmation d'école du domaine « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » autour des objectifs intermédiaires visés.
Renforcer la liaison C1/C2 à travers l'activité sportive	Organiser des Olympiades au sein de l'école

5. Rentrée 2022/2023

Les opérations de mouvements ont eu lieu, et pour la rentrée suivante, Mmes KHIARI, LAMY et RINGENBACH nous quittent. L'école accueillera Mme DELORIS Cécile pour la rentrée prochaine sur le poste de Mme LAMY.

Les compléments de service de Mme MAGREAULT et M. FERRY n'ont pas encore été nommés.

A ce jour, sont venus s'inscrire pour la rentrée prochaine 24 nouveaux élèves de Petite Section, 1 en Moyenne Section et 3 en Grande Section.

Avec actuellement 90 élèves scolarisés et le départ à la rentrée de 29 GS qui passent en CP et d'une PS qui quitte l'école, nous avons donc pour le moment une rentrée 2022 prévue avec 88 élèves.

24 en Petite Section, 30 en Moyenne Section et 34 en Grande Section.

Actuellement, aucune ouverture ni fermeture n'a été évoquée pour notre école. Un CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) aura lieu le 21 juin et devra fixer la carte scolaire.

S'il n'y a pas de fermeture, nous serons organisés en 4 classes : une classe de PS, une de MS, une de MS/GS et une de GS.

Chaque nouvelle famille a été reçue individuellement et une visite des locaux a été faite en présence de chaque enfant. De plus, le dispositif départemental « Mes premiers pas à l'école maternelle » se poursuivant pour cette rentrée, il a été présenté et normalement, la quasi-totalité des familles pourra le mettre en place.

Pour rappel, ce dispositif prévoit la mise en place d'une rentrée échelonnée pour la classe de PS (cette année, sur le jeudi et le vendredi). L'objectif est d'offrir les meilleures conditions de 1^{ère} rentrée des classes.

Afin de re-présenter les détails du dispositif et de présenter ce qui se déroule dans une journée de Petite Section, une réunion sera organisée le 24 juin à 19h à l'attention des parents avec M. FERRY, Mme MILCENT (Atsem) et la directrice du centre de Loisirs, Madame DUBLED pour présenter la partie périscolaire.

6. Constitution de la prochaine commission électorale

Rappel des textes (sources Eduscol) :

« Dans le premier degré : à la fin de l'année scolaire ou au début de l'année scolaire suivante le conseil d'école désigne en son sein une commission composée du directeur d'école, président, d'un enseignant, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'éducation nationale ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale. Cette commission est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections qui ont lieu à une

date qu'elle choisit, en accord avec les représentants des associations de parents d'élèves de l'école, parmi les dates fixées par le ministre de l'Éducation nationale.

Cette commission constituée en bureau des élections, établit les listes électorales, reçoit les bulletins de vote par correspondance sous double enveloppe, organise le dépouillement public et en publie les résultats. »

Mmes ANGOT et COSTE , RPE, se portent volontaires ainsi que Mme JOUET, enseignante.

Le calendrier électoral n'étant pas encore paru, M. FERRY reviendra vers elles dès que possible pour convenir d'une date de réunion.

7. Suivi des demandes des RPE lors des précédents conseils

1 – Cantine.

Les RPE ont apprécié la qualité des échanges et les solutions proposées lors de la dernière commission cantine (cf. CR de la commission cantine).

2 - Mairie.

« - La mairie a-t-elle pu trouver une solution pour évacuer la flaque d'eau qui se crée à fois qu'il pleut devant la salle d'expression corporelle ? »

M. GILLES-CALTEAU répond que les Services Techniques ont émis des propositions, mais qu'elles n'ont, pour le moment, pas été retenues car trop coûteuses.

« - La mairie a-t-elle pu trouver une solution pour sécuriser l'accès à l'école (par un passage piéton matérialisé au sol par exemple) à proximité du parking dans la rue du parc ? »

M. GILLES CALTEAU répond qu'une commande a été passée et qu'il y aura bientôt un passage piéton en face du parking de l'école.

« - Parking : le passage réservé aux piétons est systématiquement occupé par un véhicule, plutôt que de verbaliser, pourrait-on faire un marquage au sol indiquant l'interdiction de stationner dans un premier temps ?
Les nids de poule en formation pourraient-ils être rebouchés pendant les grandes vacances ? »

M. GILLES CALTEAU répond qu'un marquage au sol a été effectué par les Services Techniques il y a quelques jours. Concernant la verbalisation, la Policière Municipale est essentiellement affectée aux abords du collège sur les heures d'entrée et de sorties, mais qu'il serait effectivement bien qu'elle soit présente sur le parking de l'école maternelle de temps en temps.

M. GILLES CALTEAU ajoute que l'adjoint au Maire ayant qualité d'officier de police judiciaire, il peut également être envisagé qu'il passe régulièrement pour mettre des contraventions si nécessaire

Concernant les nids de poule, une demande sera faite aux services techniques pour voir si cela est possible pendant l'été.

« - Monsieur le maire s'était engagé, lors du second conseil, à étudier la pose d'un film occultant. A-t-il pu avancer sur le sujet ? Devis ? Date de pose ? »

M. GILLES CALTEAU répond que 2 devis ont été effectués et sont en attente de la validation de M. Le Maire. Si cela est validé, il serait envisageable que la pose soit effectuée pendant l'été.

3 – Évènements APEEV.

Dimanche 26 juin 2022 : Grande Kermesse dans le parc d'Erceville de 10h à 17h pour tous les élèves des écoles de Vulaines sur Seine.

Signature du président de séance :

Signature du secrétaire de séance :